

Appel aux candidatures pour siéger aux jurys des subventions aux arts et à la culture

La Ville du Grand Sudbury reconnaît la valeur que les arts et la culture apportent à la communauté en y investissant par l'entremise de son Programme de subventions aux arts et à la culture. La Société de développement du Grand Sudbury (SDGS) est à la recherche de personnes à nommer au jury du volet des subventions de projet de son programme de subventions aux arts et à la culture afin de rehausser le processus décisionnel de la SDGS par la participation citoyenne.

Objectifs des jurys

En collaboration avec l'agent d'expansion commerciale pour le secteur des arts et de la culture, les jurés auront la responsabilité d'examiner et d'évaluer les demandes soumises annuellement au Programme de subventions aux arts et à la culture de la Ville du Grand Sudbury. Le jury examine les documents soumis par les demandeurs, puis il discute des demandes et leur attribue un score en fonction des critères d'évaluation établis dans la [Politique des subventions aux arts et à la culture](#) (p.ex., mérite artistique/culturel, retombées/avantages pour la communauté, santé organisationnelle/financière de l'organisme) et des orientations établies dans le *Plan culturel du Grand Sudbury*. Le personnel municipal aidera le jury à émettre des recommandations de financement en tenant compte du mérite des demandes et des fonds disponibles. Le conseil d'administration de la SDGS recevra les recommandations du jury, puis il déterminera et finalisera l'attribution des fonds.

Sauf indication contraire, les jurés examineront les demandes en ligne dans la période de février à mars et les délibérations du jury auront lieu lors de réunions tenues virtuellement au cours d'une fin de semaine en avril et/ou en mai.

Composition des jurys

La sélection des jurés tiendra compte de la représentation équitable des disciplines culturelles et artistiques, des sexes, des générations et de la diversité culturelle. Les jurés doivent habiter dans le Grand Sudbury et doivent avoir au moins 18 ans. La fonction de juré est bénévole et non rémunérée.

Le **jury du volet des subventions de projet** évalue les demandes soumises au volet des subventions de projet qui visent une activité qui aura lieu exceptionnellement ou une seule fois. Le **jury du volet des subventions de fonctionnement** évalue les demandes soumises au volet des subventions de projet visant les activités continues d'organismes culturels locaux établis. Outre les représentants du conseil d'administration de la SDGS, le jury comprendra des **artistes professionnels**, des **administrateurs d'organismes artistiques ou culturels** et des **membres provenant de la communauté**.

Processus de mise en candidature

Veuillez envoyer une lettre de présentation et un curriculum vitae par courriel à **Emily Trottier**, agente d'expansion commerciale, à Emily.Trottier@grandsudbury.ca. La lettre doit indiquer clairement les raisons qui vous motivent à siéger à un jury et énumérer toutes vos affiliations directes avec des initiatives artistiques et culturelles locales.

Date limite des mises en candidature – lundi 23 janvier 2023 à 16 h 30.

Mandat et responsabilités

Le jury s'occupe du processus d'évaluation des demandes de subvention en vue de formuler des recommandations pour l'attribution des subventions aux organismes artistiques et culturels, qui sont accordées annuellement. Les membres des jurys acceptent d'assumer les responsabilités suivantes :

- Lire la documentation avant les réunions et participer activement aux délibérations et aux discussions.
- Évaluer les demandes en fonction des critères d'évaluation établis dans la *Politique des subventions aux arts et à la culture*.
- Émettre une juste recommandation de score à attribuer à la demande, accompagnée de commentaires.
- Tâcher de bien voir les scénarios d'avenir éventuels pour la communauté et les retombées bénéfiques ou nuisibles des projets du point de vue de la croissance du secteur local des arts et de la culture que la Ville s'est engagée à soutenir.
- Adopter une perspective large à titre de membre de la communauté en laissant de côté les intérêts personnels.
- Chercher à atteindre le consensus par un échange respectueux des idées.

Procédure de fonctionnement

- Le mandat du jury prend fin le 30 juillet 2023, sauf s'il est prolongé par une résolution du conseil d'administration de la SDGS.
- Un siège qui devient vacant pendant le mandat du jury est pourvu par le conseil d'administration de la SDGS à sa discrétion.
- Il est prévu que le jury se réunira virtuellement au cours d'une fin de semaine pendant la période des délibérations. Des circonstances particulières pourraient exiger la tenue de réunions additionnelles ou la consultation des jurés par courriel; l'approbation de ces mesures se fera au cas par cas.
- Le personnel municipal enverra des avis de convocation aux réunions du jury en temps opportun. L'ordre du jour de la réunion sera fourni une semaine avant la réunion.
- La présence de quatre membres du jury est nécessaire pour atteindre le quorum.
- Le financement de l'administration du programme de subventions est fourni par la Ville du Grand Sudbury et la SDGS.
- Le jury doit respecter la politique de la SDGS en matière de conflit d'intérêts. Par exemple, si un membre du jury a un intérêt financier dans un organisme qui soumet une demande, il peut devenir inadmissible à la fonction de juré pour ce volet du programme de subventions.
- Toutes les informations contenues dans les trousse de demande et les discussions ayant lieu lors des réunions sont confidentielles et les jurés doivent respecter toute directive particulière sur la confidentialité, le cas échéant.
- Le jury doit présenter des commentaires utiles à la formulation de recommandations d'attribution de fonds. Ces recommandations seront intégrées à un rapport final à soumettre à l'approbation du conseil d'administration de la SDGS au plus tard en juin 2023.

Durée de l'engagement

Les membres du jury devront consacrer du temps à la lecture et à l'examen des demandes chacun de son côté et participer au processus d'évaluation des demandes mené en groupe. Le jury étudiera les demandes en mars et se réunira virtuellement au cours d'une fin de semaine en avril 2023 pour évaluer les demandes et formuler des recommandations en fonction du mérite des demandes. Ces recommandations seront soumises au conseil d'administration de la SDGS, qui les examinera et les finalisera.

Renseignements

Emily Trottier, agente d'expansion commerciale
705-674-4455, poste 4429 — Culture@grandsudbury.ca